



COMMUNIQUE DE PRESSE

Déversement d'un herbicide à la suite d'un accident à Châteauneuf-en-Thymerais

La remorque d'un engin agricole s'est renversée début d'après-midi rue du Maréchal Leclerc à Châteauneuf-en-Thymerais.

4 500 litres d'un herbicide, Atlantis Pro, nocif pour les poissons, se sont déversés sur la chaussée, dans la cour d'une habitation et dans une mare située à proximité.

L'intervention des sapeurs-pompiers a permis de fixer la pollution, tant sur la chaussée que dans la cour d'habitation.

L'écoulement du produit dans la mare a provoqué une pollution des eaux. Des mesures conservatoires ont été prises par la commune de Châteauneuf-en-Thymerais, en lien avec les services de l'État, afin d'éliminer la pollution et d'interdire les activités autour de ce plan d'eau, notamment la pêche.

Cet accident n'a généré aucun impact sur l'alimentation en eau potable de la commune et de ses alentours.

Aucune incidence sur les eaux pluviales n'est constatée pour le moment.

L'ensemble des services de l'État et de la commune restent mobilisés et attentifs pour mesurer toute évolution de cette pollution aquatique.

Préfecture d'Eure-et-Loir

Cabinet du Préfet

Bureau de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

Adresse mail : pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

Tél : 02.37.27.70.31

Place de la République – CS 80537 – 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi 16h00)

Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi **sur rendez-vous exclusivement**

Pour toute précision, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Dé démarches administratives"